

## MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MECDD)

### Avis au public

#### en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)

Il est porté à la connaissance du public que le projet « Neue Produktionsstätte zur Herstellung von TUBALL™ » situé sur le territoire de la Ville de Differdange et élaboré par le maître d'ouvrage TUBALL FACTORY LUX S.à.r.l. est soumis à l'information et la participation du public conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le rapport d'évaluation ainsi que les autres informations requises par la prédite loi peuvent être consultés par le public **du 06 octobre 2021 au 04 novembre 2021 inclus** via le portail national des enquêtes publiques à l'adresse suivante : <https://enquetes.public.lu>.

Ces mêmes documents peuvent également être consultés sur rendez-vous auprès de la Ville de Differdange (Hôtel de Ville de Differdange, Service écologique, 3<sup>ème</sup> étage bureau 29, (rdv par tél.: 58771-1252 ou par mail [ecologique@differdange.lu](mailto:ecologique@differdange.lu)), de l'Administration communale de Sanem, service écologique, (rdv par tél.: 593075-652 ou par mail [Service.Ecologique@suessem.lu](mailto:Service.Ecologique@suessem.lu)) et auprès de l'autorité compétente, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, 4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg (rdv par tél.: 247-86824 ou par mail [bc@mev.etat.lu](mailto:bc@mev.etat.lu)).

Tous les intéressés peuvent émettre leurs observations et suggestions par le biais du portail national des enquêtes publiques et par écrit à l'autorité compétente (voir adresse du ministère ci-dessus) ainsi que par courrier électronique ([eie@mev.etat.lu](mailto:eie@mev.etat.lu)). Ne peuvent être prises en considération que les observations exprimées au plus tard dans les trente jours qui suivent le premier jour de la publicité du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement.